

DECRET N° 90-208 du 27 Août 1990

portant nomination de Magistrats au
Cabinet du Ministre de la Justice et
de la Législation, dans les Directions
Techniques et dans les Tribunaux.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU la Loi N° 83-005 du 17 Mai 1983 portant Statut de la Magistrature Béninoise ;
- VU la Loi N° 90-003 du 15 Mai 1990 portant remise en vigueur de la Loi N° 64-28 du 9 Décembre 1964 portant Organisation Judiciaire ;
- VU la Loi N° 90-013 du 1er Juin 1990 portant remise en vigueur de la Loi N° 65-3 du 20 Avril 1965 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du PREMIER MINISTRE ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant Composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret N° 90-198 du 21 Août 1990 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- VU le Décret N° 90-12/PM du 19 Août 1990 chargeant Monsieur Jean Florentin FELIHO, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérim du Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale pour compter du 19 Août 1990 ;
- VU le Décret N° 90-143 du 29 Juin 1990 portant nomination de Magistrats de l'Ordre Judiciaire et de la Personnalité Etrangère à la Magistrature au sein du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

SUR proposition du Ministre de la Justice et de la Législation ;

Après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 8 Août 1990,

D E C R E T E :

Article 1er.- Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Cabinet du Ministre de la Justice et de la Législation dans les fonctions ci-après :

- Conseiller Technique : Madame Fernande QUENUM, épouse BANKOLE

- Chargé de Mission : Monsieur René Louis KEKE.

Article 2.- Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés dans les Directions Techniques en qualité de :

- Directeur de la Législation et de la Codification : Monsieur André LOKOSSOU
- Directeur des Affaires Civiles et Pénales : Monsieur Pascal N'DAH SEKOU
- Directeur de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée : Monsieur Georges O. BADA
- Inspecteur des Services Judiciaires : Monsieur William Fortuné ALYKO.

Article 3.- Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés à la Cour d'Appel de COTONOU dans les fonctions ci-après :

- Président : Monsieur Guy E. MARTIN-CORREIA
- Conseillers :
 - Monsieur Michel Akowé HOUNMENOU
 - Madame Clotilde MEDEGAN
 - Monsieur Pascal M. AHOANGONOU
 - Monsieur Théodore AISSI
 - Monsieur Jacob QUENUM
 - Monsieur Nestor DAKO
 - Monsieur Salomon DEGLA
 - Madame Jocelyne ABOH, épouse KPADE
 - Madame Marcelline Claire A. CHEHA, épouse AFOUDA
 - Monsieur Aristide Lucien DEGUENON
 - Monsieur Michée S. A. DOVOEDO
 - Madame Eliane Régina Ginette PADONOU, épouse RANDOLPH
 - Monsieur Paterné ZONON
 - Madame Josephine OKRY, épouse LAWIN
 - Monsieur Félix Assogba G. DOSSA
 - Monsieur Honoré D. KOUKOU
 - Monsieur Valentin A. FALADE
 - Monsieur Ernest Aimé AMOKPOSSI
 - Monsieur Vincent K. DEGBEY
 - Madame Claire Suzanne DEGLA, épouse AGBIDINOUKOUN
 - Monsieur Saroukou AMOUSSA.

.../...

- Procureur Général à la Cour d'Appel de COTONOU : Monsieur Samuel DOSSOU
- Premier Substitut : Monsieur Jacques MAYABA, cumulativement avec ses fonctions actuelles
- Deuxième Substitut : Madame Félicité TALON, épouse AHOUANDOGBO
- Troisième Substitut : Madame Clémence S. YIMBERE, épouse DANSOU

Article 4.- Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Tribunal de Première Instance de COTONOU dans les fonctions ci-après :

- Présidente : Madame Irma BOUSSARI
- Vice-Président : Monsieur Gilbert C. AHOUANDJINOU
- Juges :
 - Madame Amélie Dieudonnée ASSIONVI, épouse AMOUSSOU
 - Monsieur Frank Arthur AKANNI
 - Madame Ginette AFANWOUBO, épouse HOUSA
 - Monsieur Cyriaque C. DOGUE
 - Monsieur Constant Georges AMOUSSOU
 - Monsieur Alexis Honorat Gaëtan C. ADJOVI
 - Madame Colette C. DOVONOU
 - Monsieur Bienvenu Modeste KIKI
 - Madame Oumouratou MOUTAPIROU, épouse YESSOUFOU
 - Monsieur Jérôme Iboukoun ADJIHOUDA
- Juge des Affaires Sociales : Madame Rita Félicité SODJIEDO
- Juge des Enfants : Madame Victorine SOSSOUHOUNTO, épouse MONGBO
- Juges d'Instruction :
 - 1er Cabinet - Monsieur Jérôme O. ASSOGBA
 - 2e Cabinet - Madame Séverine Kokovi LAWSON
 - 3e Cabinet - Monsieur Jean-Baptiste Edgar NASCIMENTO
 - 4e Cabinet - Monsieur Alexis Cokou AGBELESSESY.

.../...

- Procureur de la République : Monsieur Jean-Baptiste MONSI
- 1er Substitut : Madame Bernadette HOUNDEKANDJI, épouse CODJOVI
- 2ème Substitut : Monsieur Nicolas Luc Aurelien ASSOGBA
- 3ème Substitut : Monsieur Richard François KPENOU
- 4ème Substitut : Monsieur Jean de Matha Romuald Kuassi YAHOUEDDEHOU
- 5ème Substitut : Monsieur Alexis Marcellin SOSSOU.

Article 5.- Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Tribunal de Première Instance de PORTO-NOVO dans les fonctions ci-après :

- Président : Madame Jeanne AYADOKOUN, épouse CODJIA
- Juges :
 - Monsieur Théophile G. CHOUCOUNOU
 - Monsieur Thierry Damase OGOUEI
 - Monsieur Sévérin Codjo COOVI
 - Monsieur Josaphat Simon TOBOULA
 - Monsieur Codjo TOWANOU
- Juges d'Instruction :
 - 1er Cabinet - Monsieur Charlemagne Roch Mathias Coffi DAVID
 - 2e Cabinet - Madame Huguette Théodora BALLEY, épouse FALANA
 - 3e Cabinet - Monsieur Fassassi MOUSTAPHA
- Juge des Enfants : Madame Zinhoué Damienne LIMA
- Procureur de la République : Monsieur Aimé HODE
- Premier Substitut : Madame Marie Gisèle ZINKPE
- Deuxième Substitut : Monsieur Rufin QUENUM
- Troisième Substitut : Monsieur Wilfrid HOUESSOU

Article 6.- Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Tribunal de Première Instance de OUIDAH dans les fonctions ci-après :

- Président : Monsieur Razaki I. AMOUDA
- Juges :
 - Monsieur Nicolas Zinsou PAQUI
 - Monsieur Etienne Marie FIFATIN

.../...

- Juges d'Instruction : - 1er Cabinet - Monsieur Arsène H. DADJO
- 2e Cabinet - Madame Claire A. HOUNGAN
- Juge des Enfants : Madame Eugénie Marie-Rose SEDOLO,
épouse AFFO
- Procureur de la République : Monsieur Fortuné Luc Olivier GHEZO
- Substitut : Monsieur Mousbaye Achamou AMINOU.

Article 7.- Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Tribunal de Première Instance de LOKOSSA dans les fonctions ci-après :

- Président : Monsieur Emile TAKIN
- Juges : - Madame Elvire Solange Aïeth THOIGNON
- Monsieur François Mathieu NOUDEVIIWA
- Juge d'Instruction : Monsieur Onésime Gérard MADODE
- Procureur de la République : Monsieur Osséni KARIMOU
- Substitut : Monsieur Urbain FLATIN.

Article 8.- Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Tribunal de Première Instance d'ABOMEY dans les fonctions ci-après :

- Président : Monsieur Guy OGOUBIYI
- Juges : - Monsieur Eloi Saturnin Mahugnon
Mhannou de DRAVO
- Monsieur Issa Adédéyè BOURAIMA
- Juges d'Instruction : 1er Cabinet - Monsieur Nouna AKAMBI
2e Cabinet - Madame Michèle Odette
Andrée CARRENA
- Procureur de la République : Monsieur Honoré AKPOMÉY
- Substitut : Monsieur Victor Dassi ADOSSOU.

Article 9.- Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Tribunal de Première Instance de PARAKOU dans les fonctions ci-après :

- Président : Monsieur Cyprien François BOKO
- Juges : - Monsieur Fréjus Adéola KOUKPAKI
- Monsieur Magloire MITCHAI
- Juges d'Instruction : 1er Cabinet - Madame Nouratou DABALA
2e Cabinet - Monsieur Pascal DAKIN

- Procureur de la République : Monsieur Raoul Hector OUENDO
- Substitut : Monsieur Saturnin Calixte AVOGNON

Article 10..- Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Tribunal de Première Instance de NATITINGOU dans les fonctions ci-après :

- Président : Monsieur Lino K. HADONOU
- Juge : Monsieur Michel T. Dossou BAHINI
- Juge d'Instruction : Monsieur Benaventure BOBO-EDAH
- Procureur de la République : Monsieur Sylvain Messan NOUWATIN
- Substitut : Monsieur Joseph Julien TIAMOU

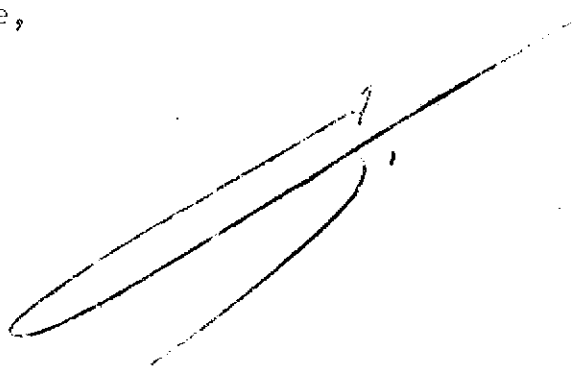
Article 11..- Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Tribunal de Première Instance de KANDI dans les fonctions ci-après :

- Président : Monsieur Bernard D. DEGBOE
- Juge : Monsieur Gilles Modeste SODONON
- Juge d'Instruction : Monsieur Saturnin Djidonou AFATON
- Procureur de la République : Monsieur Nicolas Pierre BIAO
- Substitut : Monsieur Bertin Cocou ZOHOUN.

Article 12..- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 27 Août 1990.

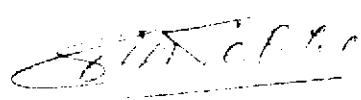
par le Président de la République,
Chef de l'Etat,



Mathieu KEREKOU

.../...

Pour le Premier Ministre
Chef du Gouvernement absent,
le Ministre de l'Intérieur,
de la Sécurité Publique et
de l'Administration Territoriale
chargé de l'intérim,



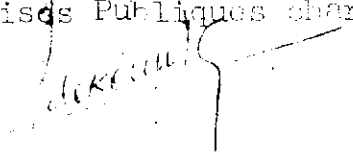
Jean Florentin V. FELIHO

Le Ministre de la Justice et
de la Législation,



Yves YEHOUESSI

pour le Ministre des Finances absent,
le Ministre de l'Industrie, de l'Énergie
et des Entreprises Publiques chargé de
l'intérim,



Fatou ADEKOUNTE

Amplifications : PR 4 ECR 4 PM 4 SGG 4 MJL et Directions 20 MF 4 autres
Ministères 13 Départements 6 DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 10 DPE-DLC-INSAE 6
IGE 2 GCOMB 1 DCCT 1 ONEPI 1 BH 1 PASJEP-ENA 6 INTERESSES 65 JORB 1.-